

# Contrat de Relance et de Transition Ecologique

Afin d'accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, l'Etat a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : **le contrat de relance et de transition écologique (CRTE)**.

La communauté de communes Pré Bocage Intercom a signé le CRTE pour le territoire avec l'Etat et le Département du Calvados, le 12 juillet 2021.

Lors de l'élaboration du contrat, 94 projets communaux et intercommunaux ont été identifiés. Ils concernent le développement durable, l'éducation, le sport, la santé, la culture, la revitalisation urbaine, la mobilité, le développement économique, l'emploi, l'agriculture ou encore l'aménagement numérique.

Ils traduisent la dynamique de notre territoire en termes d'investissement !

Parmi ces 94 projets, 10 ont été retenus par l'Etat pour figurer dans le CRTE car prêts à démarrer rapidement. Ils sont en lien avec les thématiques de l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services publics, la rénovation énergétique des bâtiments publics.

D'ici la fin d'année 2021, un travail sera mené conjointement avec les communes-membres pour compléter les plans de financement et le calendrier prévisionnel des autres fiches-actions afin de les intégrer progressivement au CRTE par voie d'avenant ou proposer de nouvelles fiches-actions.

[Télécharger CRTE](#)